



AUTORISATION PARENTALE 2015

Ce formulaire est obligatoire pour tous les compétiteurs de moins de 18 ans.

Il doit être signé par le parent / tuteur du mineur et PAS par la personne désignée en tant que responsable.

Nom du compétiteur (le mineur):	<input type="text"/>
Classe et numéro de voile :	<input type="text"/>
Pays :	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text"/>

Déclaration parentale / représentant légal :

Je soussigné le parent / représentant légal déclare avoir plein pouvoir parental sur le mineur. J'autorise l'adulte responsable à agir en mon nom pendant la SOF LA ROCHELLE 2015. J'accepte que cette autorisation reste effective pendant toute la durée de la participation du mineur à la compétition et aux activités liées, et qu'elle ne doit pas être révoquée avant la fin de la compétition. J'autorise son transport à l'hôpital et la pratique sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires.

Pendant la compétition (cochez la case correspondante) :

Je serai responsable du mineur pendant toute la durée de la compétition, et pendant qu'il sera sur l'eau, je serai disponible sur le lieu de la compétition.

Je désigne la personne indiquée ci-dessous, qui a accepté d'agir en tant que responsable. Il/elle sera responsable du mineur pendant toute la durée de la compétition. Pendant que le mineur sera sur l'eau, il/elle sera disponible sur le lieu de la compétition.

Décharge de responsabilité :

Les compétiteurs sont entièrement responsables de leur propre sécurité que ce soit sur l'eau ou à terre, et rien ne réduit cette responsabilité. Il est de la responsabilité des compétiteurs de décider si le bateau est en état de naviguer dans les conditions dans lesquelles ils le trouvent. En partant en mer ou en mettant son bateau à l'eau, les compétiteurs confirment l'état satisfaisant du bateau pour naviguer dans ces conditions et le fait qu'ils sont aptes à naviguer et régater dans ces conditions. Aucune action faite par les organisateurs ne peut minimiser la responsabilité des propriétaires et/ou compétiteurs, rien ne peut non plus rendre les organisateurs responsables de pertes, dommages, décès ou blessures, même si ceux-ci sont survenus lors de la participation à la régata.

Nom du parent / représentant légal :	<input type="text"/>
Adresse:	<input type="text"/>
Téléphone en cas d'urgence :	<input type="text"/>
Personne désignée en tant que responsable pendant la compétition :	<input type="text"/>
Téléphone/portable du responsable désigné:	<input type="text"/>
Signature parentale/du tuteur et date	<input type="text"/>